

Mairie
18, rue de l'église
76450 GRAINVILLE LA TEINTURIERE

Conseil Municipal

Séance du 13 février 2015

Nombre de membres afférents au conseil municipal :	15
Nombre de membres présents :	14
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	14
Date de la convocation :	05/02/2015

L'an deux mil quinze, le treize février à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René VIMONT, Maire.

Etaient présents : Mrs Vimont, Audou, Cuillier, Hauchard, Lefebvre, Loizel, Ouas, Vimont P.L. Mmes Changeux, Lebourg, Lefebvre, Marre, Nicolle, Patry et formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Madame Ba pouvoir Mme Patry

Secrétaire : Mme Lebourg

Ancienne salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que cette salle ne répond plus aux normes de sécurité et que l'ancien conseil avait commencé à réfléchir sur un projet de halle.

Le projet sera confié à un architecte sa rémunération sera aux alentours de 8 % du montant des travaux.

Dans ce projet, il faut prévoir la déconstruction de la salle en sachant que la couverture est réalisée en fibrociment et qu'il faudra faire appel à une entreprise agréée qui se chargera de toutes la procédure.

Le conseil municipal décide dans un premier temps de demander un avant projet et une estimation du coût à Monsieur Leforestier, architecte à Luneray.

Il sera ensuite programmé des visites sur deux ou trois sites.

Puis enfin, le conseil municipal se réunira de nouveau pour étudier le projet et faire les demandes de subventions.

Multisports couvert

Après réflexion de l'assemblée, il est décidé de laisser le nom « City Stade » employé déjà par tous les jeunes qui utilisent le multisports depuis sa création.

Mise à disposition temporaire de locaux à la CCCA

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la C.C.C.A. et d'un projet de convention de mise à disposition de locaux communaux dans le cadre du périscolaire.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

1° - accepte la mise à disposition temporaire des locaux de l'école maternelle Charles de Gaulle ainsi que l'ensemble du mobilier et matériel pour la durée de trois années civiles 2015, 2016, et 2017.

2° - autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Syndicat Mixte du Collège Louis Bouilhet de Cany-Barville

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier concernant la modification du siège de ce syndicat.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, émet un avis favorable au transfert du siège du Syndicat Mixte du Collège Louis Bouilhet au 22, rue du Home à Cany-Barville.

Plate-forme déchets verts

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune n'a plus la compétence déchets verts transmise à la C.C.C.A.

Afin de se mettre en conformité, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de détruire cette plate-forme des déchets verts et de demander à la C.C.C.A. le transfert à cet endroit des containers du tri sélectif.

Horloges astronomiques

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la pose d'horloges astronomiques par l'entreprise SDEL Pays de Caux.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal décide l'horaire de fonctionnement suivant sur tout l'éclairage public de la commune, mise en marche à 06 h 00 et arrêt à 22 h 30, ainsi que le fonctionnement d'un candélabre sur trois.

Local terrain de pétanque

Suite au courrier de Monsieur Leclerc, Président du Club Bouliste, le conseil municipal décide de demander un devis pour la rénovation des toilettes de leur local.

Lettres

- Invitation d'ANDAO à leur assemblée générale du samedi 14 février 2015 à 11 h 00
- Invitation du Comité des Lettres à l'assemblée générale du samedi 28 février 2015 à 17 h 30

Questions conseillers

- * Madame Changeux informe d'une réunion de la commission de l'information et des nouvelles technologies pour l'étude des devis du site internet de la commune
- * Madame Changeux indique qu'elle fait partie d'un groupe de travail à la CCCA qui mène une réflexion sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2015-2016.
- * Monsieur Hauchard signale le mauvais état d'un chemin à la Haute Rue. Monsieur Vimont indique que la CCCA en a été informée. Contacter de nouveau Monsieur Rousselet lundi.

Monsieur Loizel indique que le hameau « le Val aux Loups » n'est pas signalé. Une pancarte va être commandée.

- * Madame Patry fait part de sa rencontre avec une habitante de la résidence la Vaujouette pour un problème de voisinage. Il est rappelé qu'aucun locataire n'a de place de parking attitrée dans la résidence.
- * Madame Patry signale la présence de papiers sur le bas côté route de cany. Monsieur Duval ira nettoyer et il sera signalé à la CCCA que le conducteur du camion ne met pas toujours son filet de protection.
- * Monsieur Ouas demande qu'il soit prévu une place pour personne à mobilité réduite dans le centre bourg. Monsieur Vimont informe que c'est prévu dans le projet de réhabilitation de la route autour de l'école.
- * Madame Lebourg rappelle le problème des trottoirs route de l'Aube Rue. Malheureusement, il faut attendre la deuxième tranche du projet d'aménagement du centre bourg pour résoudre ce problème.

- * Suite à sa rencontre avec Monsieur Racine, Monsieur Cuillier demande où en est la réparation de l'orgue de l'église. Il devrait être de retour la semaine prochaine.
- * Monsieur Cuillier voudrait des explications sur la mise en place de l'éclairage de la résidence Anne Françoise le Boulz. Monsieur Vimont indique qu'il avait demandé des boules au sol pour que les employés puissent sortir en toute sécurité le soir après leur service. La CCCA ne nous a pas prévenu de cette installation ni fait choisir le modèle de candélabre. Voir ce que l'on peut faire.

* Monsieur P.L Vimont rappelle qu'à une époque le conseil avait discuté de l'installation d'un panneau d'affichage pour indiquer les manifestations dans la commune. La commission de l'information va étudier cette mise en place.

* Monsieur P.L. Vimont demande s'il est possible d'installer la Wifi à la Salle Cauchoise. Monsieur Desjardins va être contacté.

* Monsieur Lefebvre signale un carreau cassé au vestiaire du football et que deux projecteurs ne fonctionnent plus sur l'éclairage du terrain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.